

TOUR DE LA BASSE-MEUSE 2026

GRAND PRIX ALAIN BOURSE

14ème édition
Samedi 5 septembre 2026
Saive - Blegny - Blegny



10h : Contre-la-montre Saive - Saive - 3,1 km
15h30 : Étape en ligne Blegny - Blegny - 58,8 km



Royal Cyclist's Pesant Club Liégeois



Rent A Car

enterprise
rent-a-car

Louer une voiture ?

Découvrez notre service personnel et faites votre choix dans notre offre étendue en voitures et utilitaires récents à prix serrés.

- ✓ 40 bureaux de location
- ✓ Toujours des véhicules neufs
- ✓ Service personnalisé
- ✓ Assistance routière 24 / 24 - 7 / 7
- ✓ Réservez facilement online

Appelez-nous
0800 999 99
info@rentacar.be

Découvrez nos conditions et nos 40 agences partout en Belgique sur www.rentacar.be

14ème Tour de la Basse-Meuse 3ème Grand Prix Alain BOURSE

Samedi 5 septembre 2026

Organisation du Royal Cyclist's Pesant Club Liégeois

Président-Relations publiques : LAMBERT Fernand, rue du Vicinal 37, 4670 BLEGNY, +32 495 49 17 76

Coordinateur général : LAMBERT Alain + 32 474 95 14 25

Coordinateur général-adjoint : ROPET Jean-Pierre + 32 476 26 35 77

Directeur de course : WAUCOMONT Roger + 32 473 62 06

Coordinateur sécurité : BONNY Serge + 32 472 75 35 53

Responsable itinéraire : BONNY Serge + 32 472 75 35 53

Responsable et accueil des équipes : ROPET Jean-Pierre + 32 476 26 35 77 et BURGUET Pierre + 32 499 73 24 94

Accueil général : Lambert Fernand – Président RC Pesant CL Asbl - + 32 495 49 17 76 et JP.ROPET

Chargé de la communication : DEBY Quentin + 32 471 12 64 20

Véhicules neutres : BRAGANO Antoine + 32 479 76 63 46 - HAAS Michael + 32 475 48 28 06

Service médical : Docteur DOUDOU Jean-Raymond + 32 494 81 92 96

Service de secours : Deux ambulances et Poste de Secours INS Ambulances - + 32 488 156 696

Trésorerie : CLEMENT José + 32 477 41 69 91

Site de départ et d'arrivée à SAIVE – CLM : DEBY Christian + 32 496 15 51 15

Site de départ/arrivée à BLEGNY – course en ligne : DEBY Christian + 32 496 15 51 15

Speaker départ et arrivée SAIVE – BLEGNY – BLEGNY : HAVELANGE Freddy

Commissaires

Président : GERARD François

Juge à l'arrivée : BLAIMONT Benoît

Commissaire 2 : CALIFICE Hubert

Commissaire 3 : ENGLEBERT Océane

Transpondeurs : VETTENBURG Achiel



Photo finish

FCWB



COMMUNE DE
BLEGNY

Radio

Fréquence : 164.63125 MhZ Canal 1

GOLAZO

ŠKODA



SIROPERIE MEURENS



Wallonie

Opérations de départ

SAIVE Contre la montre

Permanence de départ : samedi 5 septembre 2026 Esplanade DE CUYPER BENIEST 5 à 4671 – SAIVE

Inscriptions - remise des dossards signatures et documents de course de 08h15 à 09h30

Premier départ 10h00 rue du Pesant puis de minute en minute – 3,1 km Arrivée rue du Pesant

Remise des prix à l'issue de l'arrivée de l'étape en ligne à Blegny. Les coureurs gardent leurs dossards et plaque de cadre pour la course en ligne

Vestiaires, douches : Hall sportif Louis Arnolis rue Haute Saive à 4671 – SAIVE

Contrôle dopage : Esplanade DE CUYPER BENIEST 5 à 4671 – SAIVE

Véhicules des Directeurs sportifs : parking face au Business Center, Esplanade DE CUYPER BENIEST 5.

BLEGNY-BLEGNY Course en ligne

Permanence de départ : samedi 5 septembre 2026 CREF rue Lambert Marlet 23 à 4670 - BLEGNY.

Inscriptions – vérification des dossards signatures et documents de course de 14h00 à 15h00

Briefing des Directeurs sportifs et des signaleurs : 14h00 au CREF rue Lambert Marlet 23 - 4670 - BLEGNY

Présentation des équipes suivant l'ordre déterminé par l'organisation – Ligne de départ – face au CREF – de 15h00 à 15h20 - **OBLIGATOIRE.**

Départ 15h30 – 58,8 km

Vestiaires, douches : CREF rue Lambert Marlet 23 - 4670 - BLEGNY

Contrôle dopage : CREF rue Lambert Marlet 23 - 4670 - BLEGNY

Véhicules des Directeurs sportifs : rue Lambert Marlet entre le carrefour de la Waide et la barrière située avant le site de départ, dans le sens de la course.

Opérations d'arrivée

BLEGNY Course en ligne

Permanence d'arrivée : samedi 5 septembre 2026

Pour les Commissaires et la Presse : CLADIC rue Lambert Marlet 17 à 4670 – BLEGNY

Pour les coureurs : Cafétéria de BLEGNY-MINE rue Lambert Marlet 23 à 4670 – BLEGNY

Local Contrôle dopage : CREF rue Lambert Marlet 23 à 4670 – BLEGNY

Vestiaires et douches : CREF rue Lambert Marlet 23 à 4670 – BLEGNY

Remise des Coupes et fleurs - CLM - Ligne - Monts - Général : Podium à la ligne d'arrivée, face au CLADIC rue Lambert Marlet 17 à 4670 – BLEGNY – 15 minutes après l'arrivée du drapeau vert.

Remboursement des dossards et plaques de cadre – Cafétéria de BLEGNY-MINE, rue Lambert Marlet 23 à 4670 – BLEGNY – 15 minutes après l'arrivée du drapeau vert

Remise des prix : Cafétéria de BLEGNY-MINE rue Lambert Marlet 23 à 4670 – BLEGNY – 15 minutes après l'arrivée du drapeau vert

Parking véhicules officiels (munis d'un A), plus la Police : parking du CREF 50 mètres à droite après la ligne d'arrivée

Parking Directeurs sportifs : rue Lambert Marlet dans le sens opposé à la course (endroit fermé par des barrières) en venant du détournement fléché à partir du carrefour de la rue de la Belle Fleur **dévi**

ATION OBLIGATOIRE APRES le passage du drapeau vert, ouverture de la route pour rejoindre le parking du CREF où se trouvent déjà les véhicules des équipes autres que ceux des Directeurs sportifs parking fléché

Côtes

GPM 1 : Côte de DALHEM – km 10,5
GPM 2 : Côte de MORTIER – km 14,8
GPM 3 : Côte de DALHEM – km 25,3
GPM 4 : Côte de MORTIER – km 29,5
GPM 5 : Côte de DALHEM – km 40,0
GPM 6 : Côte de MORTIER – km 44,2
GPM 7 : Côte de DALHEM – km 54,7

Hopitaux

CHR DE LA CITADELLE : Boulevard du XXème de Ligne
1, 4000 LIÈGE +32 (0) 4 321 61 11
CHU DE LIÈGE – Site du Sart Tilman : Avenue de
l'Hippodrome 1, 4000 LIÈGE +32 (0) 4 366 71 11
CHU MONTLÉGIA : Boulevard Patience et Beaujonc 2,
4000 LIÈGE +32 (0) 4 355 50 00
Clinique CHC Hermalle : Rue Basse Hermalle 4 à 4681
HERMALLE SOUS ARGENTEAU + 32 (0) 4 374 70 00
CHU DE LIÈGE – Site André Renard : rue André
Renard 1 à 4400 – HERSTAL + 32 (0) 4 248 77 13

Accès départ CLM Saive

Venant de l'E42 Namur - Bruxelles - Anvers - Liège

Sortie 36 Blegny, rond-point sortie de l'autoroute à droite N604, deuxième rond-point à gauche Rue sur les Heids, rond-point église de Saive à droite Rue Haute-Saive, carrefour à gauche Rue Cahorday.

Venant de l'E42 Verviers - Aachen

Sortie 36 Blegny, rond-point sortie de l'autoroute à gauche N642, deuxième rond-point tout droit Rue sur les Heids, rond-point église de Saive à droite Rue Haute-Saive, carrefour à gauche Rue Cahorday.



Accès départ - arrivée Blegny.

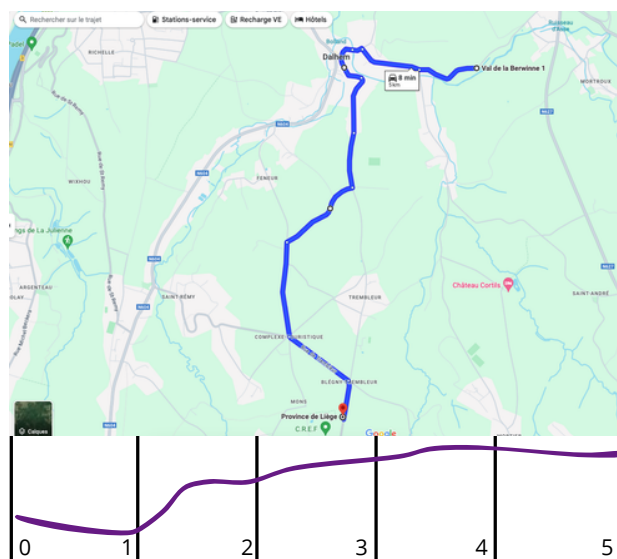
Venant de l'E42 Namur - Bruxelles - Anvers - Liège

Sortie 36 Blegny, rond-point sortie de l'autoroute à droite N604, deuxième rond-point à droite N642, passage au-dessus de l'autoroute, rond-point à gauche, rond-point à droite et continuer sur la N642 jusqu'au centre de Blegny, au rond-point de l'église 2ème sortie, au Y à gauche descente Rue de la Station, continuer Rue Lambert Marlet.

Venant de l'E42 Verviers - Aachen

Sortie 36 Blegny, rond-point sortie de l'autoroute à droite N642, rond-point à droite et continuer sur la N642 jusqu'au centre de Blegny, au rond-point de l'église 2ème sortie, au Y à gauche descente Rue de la Station, continuer Rue Lambert Marlet.

5 derniers km arrivée Blegny.



Règlement

Article 1

LE TOUR DE LA BASSE MEUSE, réservé aux coureurs Cadets est organisé par le Royal Cyclist'S PESANT Club Liégeois Asbl sous les règlements de la RLVB et de la FCWB.

L'épreuve se déroule en deux étapes : le samedi 05 septembre 2026

Le classement général final de l'épreuve est calculé au temps.

Samedi 05 septembre 2026

1er étape Contre la montre individuel de 3,1 KM

Le premier départ aura lieu à 10H00 rue du Pesant à 4671 SAIVE, ensuite de minute en minute et arrivée rue du Pesant à 4671 - SAIVE.

2ème étape de 58,8 KM en ligne : BLEGNY (Mine) - BLEGNY (Mine)

Le départ aura lieu à 15H30 rue Lambert Marlet 17 - 4670 - BLEGNY face au Cladic

Quatre circuits de 14,7 km – 58,8 km

Arrivée au premier passage de la ligne face au Cladic.

Attention : fin du dernier tour, déviation des véhicules au carrefour formé avec la rue Belle Fleur, rue qu'il faut emprunter pour contourner le site de Blegny-Mine et revenir à l'arrivée.

Article 2

LE TOUR DE LA BASSE MEUSE est disputé individuellement et est réservé à des coureurs belges et étrangers de la catégorie cadets. Le nombre maximum de participants est fixé à 120.

Les équipes sont composées de 6 coureurs.

Les préinscriptions se font à l'adresse mail ci-dessous. Merci de verser 15 € par coureur titulaire d'une licence belge au compte du PESANT BE94 0014 4529 1714, afin de vous éviter une longue file d'attente à la permanence.

Répartition des 15€ : 5€ pour la FCWB, 5 € pour l'organisateur, 5€ qui seront remis au coureur lorsqu'il aura rentré les dossards et plaque de cadre NON DETERIORES.

ATTENTION : les coureurs titulaires d'une **licence étrangère** doivent payer 5€ de plus qui seront versés à la RLVB par l'organisation du TBM 2026.

Préinscriptions : www.pesantliege.com

Informations :

jpropetpetitscyclistes@hotmail.com, fernandlambertrlvb@hotmail.com, jose.clement4680@gmail.com

Article 3

L'itinéraire horaire figure dans la brochure officielle de l'épreuve. Cet itinéraire détaillé sera tenu à la disposition des coureurs et suiveurs accrédités à la permanence de départ.

Au préalable il sera consultable sur le site du RC Pesant CL. www.pesantliege.com

Article 4

S'il y a au moins 4 coureurs d'un même club une voiture de ce club peut suivre la course comme voiture **NEUTRE** (Voir article 8)

Article 5

Les coureurs ont l'obligation de venir à la présentation des équipes au départ de **la course en ligne**, suivant l'ordre de passage remis aux Directeurs sportifs des équipes.

Article 6

L'itinéraire de l'épreuve est entièrement signalé au moyen de flèches directionnelles. Un modèle de flèche sera exposé à la permanence et au contrôle des signatures. Cette signalisation n'engage en aucun cas la responsabilité des organisateurs, les concurrents étant censés connaître le parcours. La plus stricte observance du code de la route et la plus grande prudence sont recommandées aux concurrents et aux suiveurs lorsqu'ils ne sont plus dans la course. (après le drapeau vert).

Les coureurs mis hors course ou ayant abandonnés DOIVENT enlever leurs dossards.

Article 7

Les arrivées sont enregistrées par le dispositif «photo finish» de la RLVB placé à droite de la route lors du Contre la montre, à droite de la route lors de l'étape BLEGNY- BLEGNY.

LES COUREURS ONT L'OBLIGATION DE FIXER UN DOSSARD PLACÉ À DROITE et LA **PLAQUE DE CADRE** REMIS PAR L'ORGANISATION. Les coureurs n'apporteront AUCUNE modification au dossard ou à la plaque de cadre, sous peine de **NON remboursement**.

Article 8

Le service d'assistance technique neutre est assuré par les 2 voitures « neutres » de l'organisation et celles des clubs qui auront été autorisées par le Président du Collège des commissaires.

Tous les coureurs pourront y faire appel en cas d'incident.

ATTENTION : pour assurer le dépannage des vélos avec des freins à disque, les coureurs doivent mettre ce matériel à disposition des deux voitures neutres de l'organisation ou attendre le dépannage par le véhicule neutre de leur club.

Article 9

Les soins médicaux en course sont exclusivement assurés par le médecin de l'épreuve.

De plus, deux ambulances suivront l'épreuve, un poste de secours est prévu à chaque arrivée.

Article 10

Tous les suiveurs devront être en possession d'un « laissez-passer » officiel remis par l'organisateur.

Article 11

Un véhicule minibus et un camion balai suivront la course afin de recueillir les éventuels abandonnés.

Article 12

L'indication "dernier kilomètre" sera signalée par deux panneaux avec un sigle drapeau rouge, placés de chaque côté de la route.

Article 13

Le développement maximum autorisé est de **7,68 m ou 50 x 14**.

Les coureurs qui participent à l'épreuve contre la montre se présenteront au départ avec un vélo de route sans accessoires spéciaux CLM ni roues pleines ni prolongateurs.

Article 14

Un Classement GPM sur les différentes côtes attribuera 4,2 et 1 point(s) aux trois premiers.

Un classement final récompensera le vainqueur.

Pour remporter le trophée mis en jeu le coureur devra participer aux deux étapes et terminer l'épreuve.

En cas d'ex-aequo, c'est le meilleur classement au classement FINAL qui attribuera le prix des GPM.

Article 15

Les informations courses sont émises sur la fréquence communiquée à la séance d'information sécurité.

Article 16

Prix en espèces autorisés par la FCWB.

Les dix premiers du contre la montre :

20, 15, 12, 10, 9, 8, 8, 8, 5, 5.

Les vingt premiers de l'étape en ligne :

30, 20, 15, 12, 10, 10, 9, 9, 9, 8, 8, 8, 8, 8, 6, 6, 6, 6, 6, 6.

Les trois premiers du classement général final recevront un trophée ou une coupe.

La participation au Tour de la Basse Meuse implique la connaissance du présent règlement et son acceptation intégrale. Tout litige sera tranché par les Commissaires de course en collaboration avec la direction de l'organisation.

Merci pour leur collaboration aux Communes traversées, à la Police Fédérale, à la Police de la Zone Basse-Meuse, aux signaleurs et aux bénévoles.

Fernand LAMBERT
Président
RC Pesant CL Asbl
Organisateur

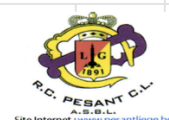


TOUR DE LA BASSE-MEUSE 2026

3ème Grand Prix Alain BOURSE

Samedi 05 septembre 2026

BLEGNY - BLEGNY

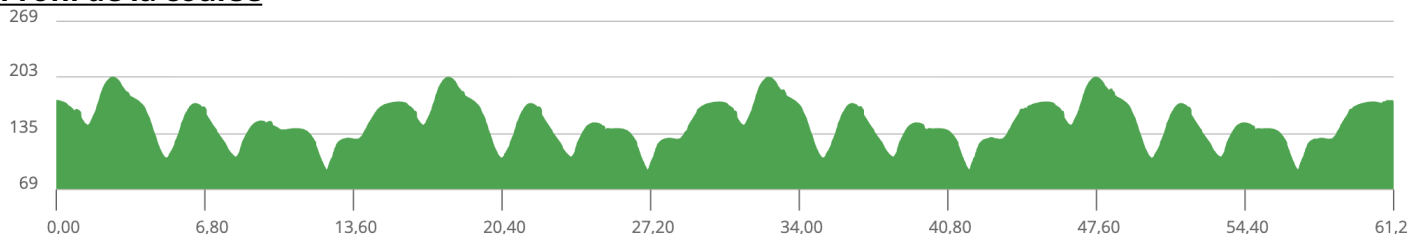


PROVINCE DE LIEGE		KM faits	à faire	42Km/h	40Km/h	38Km/h
<u>BLEGNY</u>						
Blegny :	DEPART FICTIF - 1,3km (rue Lambert Marlet face au Cladic)	0	58,8	15h30	15.30	15.30
	rond-point du Mineur à droite					
	rue de Richelette					
	DEPART REEL (rue Richelette n° 71 à droite)	0	58,8	15.35	15.35	15.35
Mortier	à gauche N642 rue de Blegny	0,4	58,4	15.35	15.35	15.35
	carrefour N642/rue Vieille Voie tout droit					
	N642, à l'église, tenir la gauche dir. Aubel	1,2	57,6	15.36	15.36	15.36
	à gauche Trix du Vieux Mayeur	1,3	57,5	15.36	15.36	15.37
	rue des Eglantines, ralentisseurs successifs					
<u>DALHEM</u>						
Chenestre :	virage serré à droite rue des Crêtes	3,9	54,9	15.40	15.40	15.41
	carrefour à gauche Heusière	4,9	53,9	15.42	15.42	15.42
	ZONE ROUGE 1	4,9	53,9	15.42	15.42	15.42
	RODE ZONE 2 - ROTE ZONE 2 - RED ZONE 2					
	carrefour à gauche N627 Ch. Des Walons	5,4	53,4	15.42	15.43	15.43
	FIN ZONE ROUGE 1	5,4	53,4	15.42	15.43	15.43
	EINDE VAN DE RODE ZONE-ENDE DER ROTEN ZONE					
	END OF RED ZONE					
	carrefour N627/N650 tout droit Ch. Du Comté de Dalhem	7,2	51,6	15.45	15.45	15.46
	à gauche rue de la Tombe	8,4	50,4	15.47	15.47	15.48
	tout droit rue Lieutenant Pirard	8,7	50,1	15.47	15.48	15.48
Dalhem		10	48,8	15.49	15.50	15.50
	ralentisseur DANGER	10,2	48,6	15.49	15.50	15.51
	rond-point tout droit rue Général Thys	10,4	48,4	15.49	15.50	15.51
	passage sur pont tout droit					
	tenir à gauche rue Général Thys	10,5	48,3	15.50	15.50	15.51
CÔTE DE DALHEM - GPM 1						
	PIED DE CÔTE	10,5	48,3	15.50	15.50	15.51
	rue Général Thys					
	SOMMET DE CÔTE	11,5	47,3	15.51	15.52	15.53
	tout droit rue du Soldat Fernand Henrotaux					
<u>BLEGNY</u>						
Trembleur :	rue Jules Prégardien					
	à droite rue Neuve Waide	11,8	47	15.51	15.52	15.53
	à gauche rue de Feneur, réticisseur	12,5	46,3	15.52	15.53	15.54
	carrefour à gauche rue de Trembleur	13,3	45,5	15.54	15.54	15.56
	rond-point du Mineur tout droit rue Richelette	14	44,8	15.55	15.56	15.57
	<i>1ère Boucle</i>	14,7	44,1	15.56	15.57	15.58
CÔTE DE MORTIER - GPM 2						
	PIED DE CÔTE	14,8	44	15.56	15.57	15.58
	à gauche N642 rue de Blegny	15,2	43,6	15.56	15.57	15.59
	Carrefour N642/rue Vieille Voie - tout droit					
	SOMMET DE CÔTE	15,9	42,9	15.57	15.58	16.00
	N642, à l'église, tenir la gauche dir. Aubel	16	42,8	15.57	15.59	16.00
	à gauche Trix du Vieux Mayeur	16,1	42,7	15.58	15.59	16.00
	rue des Eglantines, ralentisseurs successifs					
<u>DALHEM</u>						
Chenestre :	virage serré à droite rue des Crêtes	18,7	40,1	16.01	16.03	16.04
	carrefour à gauche Heusière	19,7	39,1	16.03	16.04	16.06
	ZONE ROUGE 2	19,7	39,1	16.03	16.04	16.06
	RODE ZONE 2 - ROTE ZONE 2 - RED ZONE 2					
	carrefour à gauche N627 Ch. Des Wallons	20,2	38,6	16.03	16.05	16.06
	FIN ZONE ROUGE 2	20,2	38,6	16.03	16.05	16.06
	EINDE VAN DE RODE ZONE-ENDE DER ROTEN ZONE					
	END OF RED ZONE					
	carrefour N627/N650 tout droit Ch. Du Comté de Dalhem	20,8	38	16.04	16.06	16.07
	à gauche rue de la Tombe	22	36,8	16.06	16.08	16.09
	tout droit rue Lieutenant Pirard	22,3	36,5	16.06	16.08	16.10
Dalhem		23,6	35,2	16.08	16.10	16.12

	ralentisseur DANGER	23,8	35	16.09	16.10	16.12
	rond-point tout droit rue Général Thys	24	34,8	16.09	16.11	16.12
	Passage sur Pont, tout droit (tenir côté droit)					
		KM faits	à faire	42Km/h	40Km/h	38Km/h
	tenir à gauche rue Général Thys	25,3	33,5	16.11	16.12	16.14
CÔTE DE DALHEM - GPM 3						
	PIED DE CÔTE	25,3	33,5	16.11	16.12	16.14
	rue Général Thys					
	SOMMET DE CÔTE	26,3	32,5	16.12	16.14	16.16
	Tout droit rue du Soldat Fernand Henrotaux					
<u>BLEGNY</u>						
Trembleur :	rue Jules Prégardien					
	à droite rue Neuve Waide	26,6	32,2	16.13	16.14	16.17
	à gauche rue de Feneur, rétécisseur	27,3	31,5	16.14	16.15	16.18
	ZONE DE COLLECTE	27,6	31,2	16.14	16.16	16.18
	carrefour à gauche rue de Trembleur	28,1	30,7	16.15	16.17	16.19
	ZONE DE RAVITAILLEMENT	28,2	30,6	16.15	16.17	16.19
	rond-point du Mineur tout droit rue Richelette	28,8	30	16.16	16.18	16.20
	<i>2ème Boucle</i>	29,5	29,3	16.17	16.19	16.21
CÔTE DE MORTIER - GPM 4						
	PIED DE CÔTE	29,5	29,3	16.17	16.19	16.21
	à gauche N642 rue de Blegny	29,9	28,9	16.17	16.19	16.22
	carrefour N642/rue Vieille Voie - tout droit					
	SOMMET DE CÔTE	30,6	28,2	16.18	16.20	16.23
	N642, à l'église, tenir la gauche dir. Aubel	30,7	28,1	16.18	16.21	16.23
	à gauche Trix du Vieux Mayeur	30,8	28	16.19	16.21	16.23
	rue des Eglantines, ralentisseurs successifs					
<u>DALHEM</u>						
Chenestre :	virage serré à droite rue des Crêtes	33,4	25,4	16.22	16.25	16.27
	carrefour à gauche Heusièrre	34,4	24,4	16.24	16.26	16.29
	ZONE ROUGE 3	34,4	24,4	16.24	16.26	16.29
	RODE ZONE 2 - ROTE ZONE 2 - RED ZONE 2					
	carrefour à gauche N627 Ch. Des Wallons	34,9	23,9	16.24	16.27	16.30
	FIN ZONE ROUGE 3	34,9	23,9	16.24	16.27	16.30
	EINDE VAN DE RODE ZONE-ENDE DER ROTEN ZONE					
	END OF RED ZONE					
	carrefour N627/N650 tout droit Ch. Du Comté de Dalhem	36,7	22,1	16.27	16.30	16.32
	à gauche rue de la Tombe	37,9	20,9	16.29	16.31	16.34
	tout droit rue Lieutenant Pirard	38,2	20,6	16.29	16.32	16.35
Dalhem		39,5	19,3	16.31	16.34	16.37
	ralentisseur DANGER	39,7	19,1	16.31	16.34	16.37
	rond-point à gauche rue Général Thys	39,9	18,9	16.32	16.34	16.38
	passage sur pont, tout droit (tenir côté droit)					
	tenir à gauche rue Général Thys	40	18,8	16.32	16.35	16.38
CÔTE DE DALHEM - GPM 5						
	PIED DE CÔTE	40	18,8	16.32	16.35	16.38
	rue Général Thys					
	SOMMET DE CÔTE	41	17,8	16.33	16.36	16.39
	tout droit rue du Soldat Fernand Henrotaux					
<u>BLEGNY</u>						
Trembleur :	rue Jules Prégardien					
	à droite rue Neuve Waide	41,3	17,5	16.34	16.36	16.40
	à gauche rue de Feneur, rétécisseur	42	16,8	16.35	16.38	16.41
	carrefour à gauche rue de Trembleur	42,8	16	16.36	16.39	16.42
	rond-point du Mineur tout droit rue Richelette	43,5	15,3	16.37	16.40	16.43
	<i>3ème Boucle</i>	44,2	14,6	16.38	16.41	16.44
CÔTE DE MORTIER - GPM 6						
	PIED DE CÔTE	44,2	14,6	16.38	16.41	16.44
	à gauche N642 rue de Blegny	44,6	14,2	16.38	16.41	16.45
	carrefour N642/rue Vieille Voie - tout droit					
	SOMMET DE CÔTE	45,3	13,5	16.39	16.42	16.46
	N642, à l'église, tenir la gauche dir. Aubel	45,4	13,4	16.39	16.43	16.46
	à gauche Trix du Vieux Mayeur	45,5	13,3	16.40	16.43	16.46
	rue des Eglantines, ralentisseurs successifs					

DALHEM						
Chenestre :	virage serré à droite rue des Crêtes	48,1	10,7	16.43	16.47	16.50
	carrefour à gauche Heusièrre	49,1	9,7	16.45	16.48	16.52
	ZONE ROUGE 4	49,1	9,7	16.45	16.48	16.52
	RODE ZONE 2 - ROTE ZONE 2 - RED ZONE 2					
	carrefour à gauche N627 Ch. Des Wallons	49,6	9,2	16.45	16.49	16.53
		KM faits	à faire	42Km/h	40Km/h	38Km/h
	FIN ZONE ROUGE 4	49,6	9,2	16.45	16.49	16.53
	EINDE VAN DE RODE ZONE-ENDE DER ROTEN ZONE					
	END OF RED ZONE					
	carrefour N627/N650 tout droit Ch. Du Comté de Dalhem	51,4	7,4	16.48	16.52	16.56
	à gauche rue de la Tombe	52,6	6,2	16.50	16.53	16.58
	tout droit rue Lieutenant Pirard	52,9	5,9	16.50	16.54	16.58
Dalhem		54,2	4,6	16.52	16.56	17.00
	ralentisseur DANGER	54,4	4,4	16.52	16.56	17.00
	rond-point tout droit rue Général Thys + 4,8	54,6	4,2	16.53	16.56	17.01
	passage sur pont, tout droit (tenir côté droit)					
	tenir à gauche rue Général Thys	54,7	4,1	16.53	16.57	17.01
CÔTE DE DALHEM - GPM 7						
	PIED DE CÔTE	54,7	4,1	16.53	16.57	17.01
	rue Général Thys					
	SOMMET DE CÔTE	55,7	3,1	16.54	16.58	17.02
	tout droit rue du Soldat Fernand Henrotaux					
BLEGNY						
Trembleur :	rue Jules Prégardien					
	à droite rue Neuve Waide	56	2,8	16.55	16.59	17.03
	à gauche rue de Feneur, rétecisseur	56,7	2,1	16.56	17.00	17.04
	carrefour à gauche rue de Trembleur	52,7	6,1	16.50	16.54	16.58
	rond-point du Mineur à droite rue Lambert Marlet	58,2	0,6	16.58	17.02	17.06
	ARRIVEE : rue Lambert Marlet (Face au Cladic)	58,8	0	16.59	17.03	17.07

Profil de la course



Trace GPX : https://drive.google.com/file/d/18S7AXYxj7U7bIAzF2Aj_MzdGo5Sb6ZSn/view?usp=sharing

Site du RC Pesant CL : www.pesantliege.com



Parcours Garmin

Les organisations 2027 du RC Pesant CL Asbl

LIEGE BASTOGNE LIEGE Espoirs UCI – samedi 17 avril 2027

FLECHE WALLONNE Elites et Femmes, en collaboration avec ASO – mercredi 21 avril 2027

LIEGE BASTOGNE LIEGE Elites et Femmes, en collaboration avec ASO – dimanche 25 avril 2027

AG LIEGE BASTOGNE LIEGE Aspirants – dimanche 25 avril 2027

LIEGE BASTOGNE LIEGE Juniors UCI – samedi 8 mai 2027

LIEGE BASTOGNE LIEGE Juniors FEMMES – samedi 8 mai 2027

Tour de la Basse-Meuse – Grand Prix Alain BOURSE – samedi 4 septembre 2027

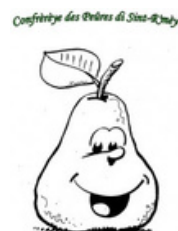




Blegny
- Mine



Wallonie



GOLAZO



QUATRE

